

DYNAMIX 

+32 (0)2 767 10 12
info@dynamix23.be
www.dynamix23.be



ACCUEILS EXTRASCOLAIRES



Ecole Sacré Coeur de Stockel
Rue Félix de Keuster 58 à 1150 Bruxelles



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Ecole Sacré Coeur de Stockel - Rue Félix de Keuster 58 - 1150 Bruxelles

Conditions Générales

En inscrivant votre enfant à l'école Sacré Coeur Stockel, vous acceptez l'organisation et les conditions de la prise en charge des accueils extrascolaires par D23 asbl.

DONNÉES D'INSCRIPTION. Le dossier d'inscription est celui de l'école. Les données relatives à votre inscription au sein de l'école du Sacré Coeur de Stockel sont communiquées à nos services afin de garantir un suivi optimal et une sécurité de vos enfants. Les données transmises par le SCS à D23 asbl le sont soit annuellement avant le début de l'année scolaire, soit en cours d'année si votre inscription au SCS se fait en cours d'année. Ces données communiquées sont transmises par email à notre secrétariat. Les données d'inscription indispensables communiquées sont les suivantes : Nom de l'enfant - Prénom de l'enfant - Date de naissance de l'enfant - Adresse de l'enfant - email du parent 1 - email du parent 2 - téléphone du parent 1 - téléphone du parent 2 - téléphones secondaires - classes et titulaire de l'année scolaire en cours. Lors de l'inscription à l'école, vous avez marqué votre accord pour que D23 puisse utiliser vos données uniquement dans le but d'une communication précise et claire mais aussi en cas d'urgence lors de nos activités.

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES (garderies du soir & le mercredi après-midi). Les accueils du soir et du mercredi après-midi sont facturés d'après les présences effectives de l'enfant scannées. La garderie du soir se termine à 18h00. Au-delà de 18h00, chaque quart d'heure de retard entamé est pénalisé d'une amende de 5,00 euros par enfant à payer immédiatement à l'animateur/surveillant sur place. Les accueils du matin et du midi sont organisés et sous la responsabilité de l'école. La garderie du mercredi après-midi débute à 12h30 et se termine à 18h00. L'accueil du soir débute à 15h25 en maternelles et en primaires et se termine à 18h00. L'accueil spécifique du mardi de 15h00 à 15h25 est gratuit. L'accueil de 15h25 à 15h45 est gratuit excepté le mardi. Le mardi, l'accueil du soir est payant à partir de 15h25.

REPAS CHAUDS. L'inscription aux repas chauds se fait exclusivement via le secrétariat de l'école.

ETUDES ENCADRÉES. Les études encadrées ont lieu uniquement les lundis & jeudis. Les études encadrées débutent à 15h45 et se terminent à 16h45. +/-30 séances d'étude sont prévues par année scolaire. Les études encadrées sont facturées annuellement et de manière anticipée. L'inscription aux études se fait via le site internet www.dynamix23.be. L'inscription est valable pour une année scolaire. Toute demande de modification sera exceptionnelle et se fera par email le plus tôt possible à l'adresse info@dynamix23.be. Toutes les études encadrées sont strictement réservées aux élèves de l'école. Le prix d'une étude encadrée est fixé à 100 euros.

ACTIVITES PARASCOLAIRES. Les activités parascolaires se déroulent de 15h45 à 16h45, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi, les activités parascolaires débutent à 13h30. Les activités parascolaires sont facturées annuellement et de manière anticipée. Une inscription via votre compte MyDynamix23 doit se faire au préalable. L'inscription est valable pour une année scolaire. Toute demande de modification sera exceptionnelle et se fera par email le plus tôt possible à l'adresse info@dynamix23.be. Toutes les activités parascolaires sont strictement réservées aux élèves de l'école. Le prix d'une activité parascolaire est fixé à 120 euros.

FACTURATION. Les factures relatives aux frais de garde sont à régler au plus tard 15 jours après la date d'émission de la facture, soit la date d'échéance. Les activités parascolaires (études - activités artistiques - activités sportives) sont à régler lors de l'inscription et un paiement en deux fois sans frais est possible. Les factures d'accueil extra-scolaires sont envoyées par email ou via le cartable, fardé d'avis de vos enfants. Si vous remarquez une erreur, veuillez prendre contact au plus vite et avant tout paiement avec notre secrétariat à l'adresse info@dynamix23.be. Merci de régler le montant des factures en utilisant la communication structurée reprise sur cette dernière. Elle permet un traitement de vos données et un suivi optimal de vos paiements. En ce qui concerne les parents divorcés ou séparés, la loi du 13 avril 1995 prévoit que «ce sont les parents qui ont l'obligation de s'informer entre eux. Un parent divorcé ou séparé doit s'adresser en priorité à l'autre parent pour toute information relative à son enfant». En conséquence de cette loi, l'école ou le promoteur de garde n'est tenu de communiquer officiellement qu'avec le parent qui lui a été désigné comme responsable de l'enfant/élève.

ACCIDENTS. Tous les enfants inscrits à nos temps d'accueil ET en ordre de paiement sont assurés pour les accidents corporels et la responsabilité civile. Nos animateurs et surveillants sur place possèdent une trousse de secours en cas de « bobos ». Si un accident plus grave et sévère survient, nous prendrons contact avec les parents dans les plus brefs délais. Dans le cas où les parents ne pourraient pas être contactés, ils autorisent le responsable à prendre toute disposition médicale nécessaire. Les frais médicaux liés aux secours apportés sont à payer dans un premier temps par les parents qui seront remboursés dans un second temps par l'organisme assureur. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'urgence si des données s'avèrent manquantes. Veuillez noter que tous les dégâts occasionnés aux vêtements, cartable, GSM, montre, lunettes ne sont pas couverts par notre assurance.

IMAGE. Aucune image (photo & vidéo) ne sera prise durant nos temps d'accueil ainsi que nos activités parascolaires.

PROTECTION DES DONNEES. Les données contenues dans le dossier sont, et restent, confidentielles et répondent à la loi sur la protection des données personnelles (RGPD) et l'utilisation de ces données. Monsieur Sébastien BLOMME est responsable de vos données et elles sont maintenues dans le logiciel de comptabilité dont l'accès est réservé uniquement aux personnes du service administratif de l'asbl. Pour plus d'informations concernant la protection de vos données, notre RGPD est disponible sur notre site Internet ou sur simple demande.

ATTESTATIONS FISCALES. Tous les frais liés aux accueils (garderies et activités parascolaires) sont déductibles fiscalement pour tous les enfants âgés de - de 14 ans. Cette attestation vous parviendra sur demande de votre part par email à l'adresse info@dynamix23.be si et seulement si toutes les factures sont acquittées. Attention, les attestations fiscales en matière de frais de garde ne portent pas sur le service des repas chauds.

RECouvreMENT & IMPAYES. Toutes les factures impayées dans les délais et dans les temps feront l'objet d'un premier rappel (+15 jours de retard), suivi d'un second rappel (+20 jours de retard). Après ces délais, les factures impayées sont envoyées à OPTIMAL RECOVER, société de recouvrement qui prendra alors votre dossier en charge avec d'éventuels frais supplémentaires inhérents à leur intervention. OPTIMAL RECOVER tentera toujours de recouvrir aux dettes à l'amiable. Par la suite, si les délais de paiement ne sont toujours pas respectés, des frais supplémentaires de recouvrement vous seront facturés.

EXCLUSION DES SERVICES. Si les factures relatives à vos choix de services ne sont pas honorées à temps, votre enfant ne bénéficiera plus des services. Comme le précise la circulaire 7644 complétant la 7134, la législation en matière de gratuité d'accès à l'enseignement ne concerne en aucun cas les frais liés au fonctionnement, à l'équipement et à l'encadrement des temps extrascolaires à savoir les frais des temps de midi, les frais de garderie du matin et du soir.



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Ecole Sacré Coeur de Stockel - Rue Félix de Keuster 58 - 1150 Bruxelles

MATERNELLES

SIESTE DU MERCREDI :

Une sieste est possible pour les enfants inscrits en classe d'Accueil & M1. L'inscription se fait via le dossier de l'école ou en le communiquant à l'institutrice de votre enfant.

REPAS CHAUDS :

ATTENTION : L'inscription aux repas chauds se fait exclusivement via le secrétariat de l'école. Les repas chauds sont facturés par l'école et sont indépendants de notre facture mensuelle.

ACCUEILS (AES) :

Les garderies du soir et du mercredi après-midi sont libres d'accès et organisées en activités adaptées. Des activités libres et surveillées sont également proposées durant les temps d'accueil. Aucune inscription n'est nécessaire.

Par souci de sécurité, tous les enfants qui restent à l'école après 15h45 en temps d'accueil, en étude ou en activité parascolaire seront systématiquement scannés à leur départ.

TEMPS DE MIDI :

Après les repas (chauds ou tartines), les enfants sont surveillés dans les cours de récréation. Les temps de midi sont pris en charge par l'école, **excepté le mercredi.**

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :

En fin de journée scolaire, des activités parascolaires sont possibles pour vos enfants. Il s'agit d'activités sur un thème annuel (basket - cirque - multisports - bricolage - zumba - etc...). L'inscription aux activités parascolaires se fait via notre site internet www.dynamix23.be ou par email à info@dynamix23.be ou encore via la fiche d'inscription aux activités parascolaires.

En toute transparence, D23 asbl a fait le choix d'équilibrer les prix entre son A.E.S. (Accueil Extra Scolaire) et ses activités parascolaires. Les accueils (garderies) de fin de journée étant payants pour tous les enfants présents à l'école au-delà de 15h45, le prix des activités parascolaires a été fortement diminué par rapport à l'année scolaire 2022/2023. Le paiement de celui-ci est possible en 2 échéances, sur demande auprès de notre secrétariat à l'adresse info@dynamix23.be et avec une première échéance en septembre 2023 et une seconde échéance en janvier 2024.



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Ecole Sacré Coeur de Stockel - Rue Félix de Keuster 58 - 1150 Bruxelles

PRIMAIRES

REPAS CHAUDS :

ATTENTION : L'inscription aux repas chauds se fait exclusivement via le secrétariat de l'école. Les repas chauds sont facturés par l'école et sont indépendants de notre facture mensuelle.

ACCUEILS (AES) :

Les garderies du soir et du mercredi après-midi sont libres d'accès et organisées en activités adaptées. Des activités libres et surveillées sont également proposées durant les temps d'accueil. Aucune inscription n'est nécessaire.

Par souci de sécurité, tous les enfants qui restent à l'école après 15h45 en temps d'accueil, en étude ou en activité parascolaire seront systématiquement scannés à leur départ

TEMPS DE MIDI (AES) :

Après les repas (chauds ou tartines), les enfants sont surveillés dans les cours de récréation. Les temps de midi sont pris en charge par l'école, **excepté le mercredi**.

MOMENTS SURVEILLÉS (AES) :

Les moments surveillés sont des temps libres en classe/réfectoire qui s'articulent de 15h45 à 16h45 les mardis & jeudis. L'enfant a donc la possibilité en autonomie d'effectuer ses devoirs, ses leçons mais aussi de jouer calmement à des jeux de société ou de s'occuper. Il s'agit d'un moment où D23 permet à l'élève du primaire d'effectuer son travail scolaire en toute autonomie. Aucune inscription n'est demandée.

ÉTUDES ENCADRÉES :

Les études encadrées sont une aide à la réalisation des devoirs de votre enfant. Il effectue ses devoirs et ses leçons du jour avec l'aide d'un enseignant de l'école. Les temps d'étude sont de 60 minutes et s'articulent de 15h45 à 16h45. Les études ont lieu les lundis et jeudis. L'inscription aux études s'effectue via notre site Internet: www.dynamix23.be. Le prix d'une étude encadrée pour un jour semaine et pour l'année complète est fixé à 120 euros. L'inscription aux études couvre l'année complète (+/-33 séances sur l'année).

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :

En fin de journée scolaire, des activités parascolaires sont possibles pour vos enfants. Il s'agit d'activités sur un thème annuel (basket - cirque - multisports - bricolage - zumba - etc...). L'inscription aux activités parascolaires se fait via notre site internet www.dynamix23.be ou par email à info@dynamix23.be ou encore via la fiche d'inscription aux activités parascolaires.

En toute transparence, D23 asbl a fait le choix d'équilibrer les prix entre son A.E.S. (Accueil Extra Scolaire) et ses activités parascolaires. Les accueils (garderies) de fin de journée étant payants pour tous les enfants présents à l'école au-delà de 15h45, le prix des activités parascolaires a été fortement diminué par rapport à l'année scolaire 2022/2023. Le paiement de celui-ci est possible en 2 échéances, sur demande auprès de notre secrétariat à l'adresse info@dynamix23.be et avec une première échéance en septembre 2023 et une seconde échéance en janvier 2024.



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Ecole Sacré Coeur de Stockel - Rue Félix de Keuster 58 - 1150 Bruxelles

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INSCRIPTION :

Toutes les inscriptions à nos activités (parascolaires ou études) s'effectuent via le site internet www.dynamix23.be selon les places disponibles ou par email à info@dynamix23.be ou encore via la fiche d'inscription aux activités parascolaires/études. Pour inscrire votre enfant à une ou plusieurs activités via le site internet, un compte famille MyDynamix23 doit être créé.

BADGE / QR CODE :

Tous les enfants reçoivent en début d'année un badge avec un QR code unique et personnel. Ce badge est à conserver pour l'année scolaire. Il doit être accroché au cartable de votre enfant. Par facilité, et en cas d'oubli ou de perte, nous demandons aux parents de photographier le QR code de leur enfant pour le sauvegarder sur leur smartphone.

RESPONSABILITÉS :

Tous les enfants sont sous la responsabilité de D23 asbl et de ses animateurs/surveillants pendant les temps extrascolaires et ce jusqu'à leur reprise par les parents. En cas d'accident, tous les enfants sont couverts auprès de notre organisme assureur. D23 décline toute responsabilité en cas de vol - perte et dégradation des affaires personnelles des enfants. Veuillez noter que les dégâts occasionnés aux lunettes lors de nos accueils/activités ne sont pas pris en charge par notre assurance.

FACTURES :

Les factures des accueils vous sont envoyées par email en fin de chaque mois. Toutes nos factures sont à régler au plus tard 15 jours après émission (date d'échéance). Vous recevez une facture par mois reprenant vos données, les données de facture et les différentes présences scannées du mois. Merci de régler la facture en mentionnant uniquement la communication structurée reprise sur celle-ci afin d'assurer un suivi optimal de vos paiements. Si en fin de mois vous ne recevez pas la facture par email, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat par email à info@dynamix23.be ou par téléphone au 02/767 10 12 afin de vérifier ensemble votre adresse email principale.

SORTIE :

La sortie d'un enfant seul de l'école ou avec une tierce personne doit faire l'objet d'une demande écrite ou notée sur la carte de sortie de l'enfant en primaire. Toute exception doit être notifiée dans le J.d.C. de votre enfant et montrée au responsable en charge de l'accueil de votre enfant.

RETARD :

Après 18h00, chaque quart d'heure de retard entamé = 5,00 euros à payer directement au responsable présent sur place. En cas de retard, contactez directement par téléphone l'équipe sur place afin de rassurer votre enfant au **0460 960 509**.

DOCUMENTS :

Tous les documents et attestations sont accessibles depuis votre compte MyDynamix23.



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Ecole Sacré Coeur de Stockel - Rue Félix de Keuster 58 - 1150 Bruxelles

COMMENT INSCRIRE LES ENFANTS ?

ÉTUDES ENCADRÉES :

Les inscriptions aux études encadrées s'effectuent via notre site internet www.dynamix23.be. En haut à droite du site internet, sous l'onglet MyDynamix23 vous avez accès aux inscriptions. Si vous avez déjà un compte, il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau. Dans le cas contraire, il vous faudra en créer un. L'accès aux inscriptions des études encadrées se situe sous la rubrique « Cours » (comme un cours parascolaire à l'année). Via les filtres et recherches, vous choisissez l'école et le jour souhaités. Par la suite le système vous demandera de choisir le bon groupe d'étude, classé par année : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 primaires. Confirmez votre inscription. Une confirmation d'écran valide votre inscription en ligne et un email de confirmation de réservation vous est envoyé directement à l'adresse mail renseignée dans votre compte MyDynamix23..

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :

Les inscriptions aux activités parascolaires s'effectuent via notre site internet www.dynamix23.be. En haut à droite du site internet, sous l'onglet MyDynamix23 vous avez accès aux inscriptions. Si vous avez déjà un compte, il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau. Dans le cas contraire, il vous faudra en créer un. L'accès aux inscriptions des activités parascolaires à l'année se situe sous la rubrique « Cours ». Via les filtres et recherches, vous choisissez l'école, le jour et l'activité souhaités en fonction des disponibilités restantes. Confirmez votre inscription en ligne. Une confirmation d'écran valide votre inscription et un email de confirmation de réservation vous est envoyé directement à l'adresse mail renseignée dans votre compte MyDynamix23.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES :

Les inscriptions aux journées pédagogiques s'effectuent via notre site internet www.dynamix23.be. En haut à droite du site internet, sous l'onglet MyDynamix23 vous avez accès aux inscriptions. Si vous avez déjà un compte, il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau. Dans le cas contraire, il vous faudra en créer un. L'accès aux inscriptions des journées pédagogiques se situe sous la rubrique « EXTRASCOLAIRE ». Via les filtres et recherches, vous choisissez l'école et le type de journée pédagogique souhaité en fonction des disponibilités restantes. Confirmez votre inscription en ligne. Une confirmation d'écran valide votre inscription et un email de confirmation de réservation vous est envoyé directement à l'adresse mail renseignée dans votre compte MyDynamix23.

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE (Garderie) :

Tous les enfants sont inscrits par défaut aux différents moments d'accueil. Cette inscription est automatique et n'entraîne aucun coût en dehors des périodes payantes. Le système de garderie payante est géré par le scan de la présence de votre enfant à un ou plusieurs moments d'accueils payants organisés.

REPAS CHAUDS :

L'inscription aux repas chauds se fait exclusivement via le secrétariat de l'école. Les repas chauds sont facturés par l'école et sont indépendants de notre facture mensuelle.



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Ecole Sacré Coeur de Stockel - Rue Félix de Keuster 58 - 1150 Bruxelles

HORAIRES & TARIFS - ERRATUM

Lundi - Jeudi - Vendredi

Après-midi

entre 15h25 et 15h45

Accueil GRATUIT

entre 15h45 et 17h00

Accueil : 2,50 € / jour / enfant

entre 17h00 et 18h00

Accueil : 4,00 € / jour / enfant

de 15h45 à 16h45

Primaires

ÉTUDES ENCADRÉES - inscription à l'année 120€ - 1 étude / 1 jour semaine*

de 15h45 à 16h45

Maternelles
&
Primaires

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES - inscription à l'année
Choix de l'activité parascolaire - Durée (60 minutes)

Mardi

Après-midi

entre 15h00 et 15h25

Accueil GRATUIT

entre 15h25 et 15h45

Accueil : 0,50 € / jour / enfant

entre 15h45 et 17h00

Accueil : 3,00 € / jour / enfant

entre 17h00 et 18h00

Accueil : 4,50 € / jour / enfant

de 15h45 à 16h45

Maternelles
&
Primaires

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES - inscription à l'année
Choix de l'activité parascolaire - Durée (60 minutes)

Mercredi

Après-midi

de 12h30 à 13h30

Accueil spécifique temps de midi (+ sieste) : 2,00 € / jour / enfant

entre 13h30 et 16h00

Accueil : 3,00 € / jour / enfant

entre 16h00 à 18h00

Accueil : 5,00 € / jour / enfant

de 13h30 à 15h00

Maternelles
&
Primaires

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES - inscription à l'année
Choix de l'activité parascolaire - Durée (90 minutes)

Par souci de sécurité, tous les enfants qui restent à l'école après 15h45 en temps d'accueil, en étude ou en activité parascolaire seront systématiquement scannés à leur départ !



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Ecole Sacré Coeur de Stockel - Rue Félix de Keuster 58 - 1150 Bruxelles

GRILLE DES ACTIVITÉS

MATERNELLES

DEFOUL MUSIQUE (M3) - Lundi 15h45 - SCS

DEFOUL-GYM (M0 - M1 - M2) - Lundi 15h45 - SCS

DEFOUL FOOT (M3 - P1) - Mardi 15h45 - SCS

DEFOUL MUSIQUE (ACC - M1 - M2) - Mardi 15h45 - SCS

DEFOUL-GYM (M3) - Mardi 15h45 - SCS

ATELIERS SPORTIFS (M1 - M2) - Mercredi 13h30 - SCS (90 minutes)

ATELIERS SPORTIFS (M3) - Mercredi 13h30 - SCS (90 minutes)

DEFOUL CIRQUE (M3) - Jeudi 15h45 - SCS

DEFOUL DANSE (M3) - Jeudi 15h45 - SCS

DEFOUL-SPORTS (ACC - M1 - M2) - Jeudi 15h45 - SCS

DEFOUL CIRQUE (ACC - M1 - M2) - Vendredi 15h45 - SCS

DEFOUL-SPORTS (M3) - Vendredi 15h45 - SCS

PRIMAIRES

CIRQUE (P1 - P2 - P3) - Lundi 15h45 - SCS

Étude Encadrée LUNDI - 15h45 - SCS

HIP-HOP On The Block (P3 - P4 - P5 - P6) - Lundi 15h45 - SCS

BIJOUX & CREATIONS (P1 - P2 - P3) - Mardi 15h45 - SCS

CODAGE/INFORMATIQUE (1-2-3 primaires) - Mardi - 15h45 - SCS

CODAGE/INFORMATIQUE (4-5-6 primaires) - Mardi - 15h45 - SCS

DEFOUL FOOT (M3 - P1) - Mardi 15h45 - SCS

HIP-HOP On The Block (P1 - P2 - P3) - Mardi 15h45 - SCS

JEUX D'ECHECS & JEUX (Tous niveaux) (3-4-5-6 primaires) - Mardi 15h45 - SCS

ATELIERS SPORTIFS (P1 - P2) - Mercredi 13h30 - SCS (90 minutes)

HIP-HOP On The Block (P3 - P4 - P5 - P6) - Mercredi 13h30 - SCS

CIRQUE (P1 - P2 - P3) - Jeudi 15h45 - SCS

JEUX D'ECHECS & JEUX (avancés) (3-4-5-6 primaires) - Vendredi 15h45 - SCS

MULTISPORTS (P1 - P2 - P3) - Vendredi 15h45 - SCS



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Ecole Sacré Coeur de Stockel - Rue Félix de Keuster 58 - 1150 Bruxelles

CONTACTS & COORDONNÉES

E-mail :

info@dynamix23.be

Coordinateur des Accueils & des Activités Parascolaires :

Monsieur Luca LESENFANTS

Coordnatrice du site Sacré Coeur de Stockel :

Madame Sara PELLEGRINI

Mobile : 0460 960 509 - de 15h00 à 18h00 - (du lundi au vendredi)

Téléphone :

Bureau : 02/767 10 12 - de 9h00 à 17h00 - du lundi au vendredi

Référante Maternelles :

Madame Sara

Référant Primaires :

Monsieur Biam

Gestion & Facturation :

Madame Patricia TIMMERMANS

Téléphone :

Bureau : 02/767 10 12 - de 9h00 à 17h00 - du lundi au vendredi

E-mail :

info@dynamix23.be

Site web :

www.dynamix23.be

Compte Bancaire :

BNP PARIBAS FORTIS : BE90 0355 9209 6832

BCE :

0897.523.875



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Ecole Sacré Coeur de Stockel - Rue Félix de Keuster 58 - 1150 Bruxelles

LECTURE DE LA GRILLE DES TARIFS

Chers Parents,

Comme signalé par plusieurs d'entre vous, il semble que la compréhension des horaires et tarifs des frais de garde présentés dans le dossier d'accueil de votre enfant pour l'année prochaine soit confuse.

Nous souhaitons dès lors apporter ci-dessous une aide à la lecture de la grille des tarifs.

Pour clarification, nous avons déjà additionné les paliers de fin de journée afin de vous remettre un tarif unique en fonction de l'heure de reprise de votre enfant.

Exemples concrets :

Les lundis, jeudis et vendredis :

- * si votre enfant quitte l'école **entre 15h25 et 15h45**, l'accueil de fin de journée est **GRATUIT** ;
- * si votre enfant quitte l'école **entre 15h45 et 17h00**, le tarif de l'accueil de fin de journée s'élève à **2,50 euros** ;
- * si votre enfant quitte l'école **entre 17h00 et 18h00**, le tarif de l'accueil de fin de journée s'élève à **4,00 euros** (soit 2,50 euros + 1,50 euros) ;

Les mardis :

- * si votre enfant quitte l'école **entre 15h00 et 15h25**, l'accueil de fin de journée est **GRATUIT** ;
- * si votre enfant quitte l'école **entre 15h25 et 15h45**, le tarif de l'accueil de fin de journée s'élève à **0,50 euros** ;
- * si votre enfant quitte l'école **entre 15h45 et 17h00**, le tarif de l'accueil de fin de journée s'élève à **3,00 euros** (soit 0,50 euro + 2,50 euros) ;
- * si votre enfant quitte l'école **entre 17h00 et 18h00**, le tarif de l'accueil de fin de journée s'élève à **4,50 euros** (soit 0,50 euro + 2,50 euros + 1,50 euros) ;

Les mercredis :

- * si votre enfant participe au **temps de midi du mercredi entre 12h30 et 13h30**, le tarif de l'accueil du TEMPS DE MIDI s'élève à **2,00 euros** et reste indépendant des moments d'accueil de l'après-midi ;
- * si votre enfant est repris **après le temps de midi entre 13h30 et 16h00**, le tarif de l'accueil de l'après-midi s'élève à **3,00 euros** ;
- * si votre enfant est repris **après le temps de midi entre 16h00 et 18h00**, le tarif de l'accueil de l'après-midi s'élève à **5,00 euros** (soit 3,00 euros + 2,00 euros) ;
- * Exemple : si votre enfant reste de 12h05 à 17h30, les frais de garde du jour seront de 2,00 euros pour le temps de midi additionnés de 5,00 euros pour l'après-midi.

Le dossier d'accueil complet est disponible sur notre site internet : www.dynamix23.be sous l'onglet « Accueils scolaires », rubrique : Ecole Sacré Coeur de Stockel (télécharger le dossier AES de l'école Sacré Coeur de Stockel).